#### Syndicat mixte du bassin versant de la Brèche Séance du 10 décembre 2019 PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF, LE DIX DECEMBRE A DIX-HUIT HEURES TRENTE, les membres du Conseil syndical du Syndicat mixte du bassin versant de la Brèche, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, dans les locaux de la maison communale de Valescourt, à Valescourt (Oise).

<u>Membres titulaires présents</u>: Messieurs Jean-Paul BALTZ, Jean-François CROISILLE, Jean-Michel DARSONVILLE, Olivier DE BEULE, Jean-Jacques DEGOUY, Dominique DELION, Frans DESMEDT, Bernard DUBOUIL, Olivier FERREIRA, Jean-Pierre GOURDOU, Franck MINE.

<u>Membres titulaires absents</u>: Madame Maïté BIASON, Messieurs, Jean-Pierre DESCAUCHEREUX (Pouvoir à Jean-Michel DARSONVILLE), Patrick GUIBON, Philippe LADAM (Pouvoir à Franck MINE), Daniel MASSE, Roger MENN, Francis MENU, Lionel OLLIVIER, Jean-Philippe VICHARD, Christophe YSSEMBOURG.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

## Ordre du jour :

- 1. Election du secrétaire de séance
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 octobre 2019
- 3. Débat d'Orientation Budgétaire
- 4. Contributions 2020 des EPCI membres
- 5. Demande de subvention à l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour l'étude des zones humides des communes de Bailleval, Breuil le Sec, Breuil le Vert, Liancourt et Rantigny

#### DEL 10-12-2019/1 – Election du secrétaire de séance

Le conseil syndical, après délibération, à l'unanimité, nomme Franck MINE secrétaire de séance.

## DEL 10-12-2019/2 - Approbation du procès-verbal de la séance du 10 octobre 2019

Le conseil syndical, après délibération, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 10 octobre 2019.

#### DEL 10-12-2019/3 - Débat d'Orientation Budgétaire

Les agents du SMBVB présentent les principales réalisations 2019, par thématique : SAGE, rivières, zones humides.

En ce qui concerne les actions 2020, M. Ferreira indique son souhait d'étudier la possibilité que le SMBVB soit maître d'ouvrage d'une étude de ruissellement à l'échelle du bassin de la Brèche, afin d'apporter de la connaissance aux communes. Ce point sera à débattre dans le prochain mandat, en fonction du reste à charge pour le SMBVB.

M. Baltz précise que les problématiques de ruissellement ne sont pas spécifiques au milieu agricole mais qu'elles concernent aussi le milieu urbain.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, M. Ferreira indique que la seule source d'économie envisageable reste le loyer.

Entendu le rapport d'orientation budgétaire,

Vu la loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,

Après avoir pris connaissance de ce rapport et à l'issue du débat,

Le Conseil syndical, après délibération, à l'unanimité, prend acte des orientations budgétaires définies dans le rapport ci-annexé relatif au budget 2020.

## DEL 10-12-2019/4 - Contributions 2020 des EPCI membres

Chaque établissement public de coopération intercommunale participe au fonctionnement du syndicat mixte par une contribution annuelle calculée selon la répartition suivante : 20% du linéaire de cours d'eau, 45% de la population du périmètre d'adhésion, 35% de la surface de bassin versant.

Par EPCI, les données sont les suivantes :

	Linéaire (ml)	Surface sur le BV (Ha)	Population dans le BV (hab)
ACSO	6 521	950	18 279
CAB	10 311	6 172	2 542
CC de la Plaine d'Estrées	0	1 128	433
CC Oise Picarde	7 319	8 145	4 992
CC du Clermontois	60 177	11 609	28 299
CC du Liancourtois	31 809	3 549	20 440
CC du Plateau Picard	38 729	17 633	14 709
Totaux	154 866	49 185	89 695

L'appel proposé pour 2020 est le suivant :

EPCI à FP	SAGE	GEMA	Total
ACSO	4 221.98 €	18 170.55 €	22 392.53 €
CAB	2 764.52 €	11 897.93 €	14 662.45 €
CC de la Plaine d'Estrées	402.89€	1 733.95 €	2 136.84 €
CC Oise Picarde	3 651.91 €	15 717.06 €	19 368.97 €
CC Clermontois	11 940.98 €	51 391.55 €	63 332.53 €
CC Liancourtois	6 670.85 €	28 709.98 €	35 380.83 €
CC Plateau Picard	9 846.88 €	42 378.97 €	52 225.85 €
TOTAL	39 500 €	170 000 €	

C'est pourquoi,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Sur proposition du Président, le Conseil syndical, après délibération, à l'unanimité, approuve le tableau des cotisations 2020.

# <u>DEL 10-12-2019/5 – Demandes de subvention pour la réalisation d'une étude zones humides sur le territoire de 5 communes</u>

Au CTEC est inscrit la réalisation d'études sur les zones humides des communes de Breuil le Vert, Breuil le Sec, Bailleval, Rantigny et Liancourt notamment.

Cette étude, d'un montant estimatif de 155 000 € TTC, est susceptible d'être subventionnée à 80% par l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

#### Le Conseil syndical, après délibération, à l'unanimité,

Sollicite l'aide de l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour le financement de l'étude sur les zones humides de Breuil le Sec, Breuil le Vert, Bailleval, Rantigny et Liancourt,

Donne tout pouvoir au Président pour l'exécution de cette décision.

#### Syndicat mixte du bassin versant de la Brèche Séance du 10 décembre 2019 PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL

Annexes consultables sur demande

La séance est levée à 20h00

Le secrétaire de séance,

Franck MINE

Fait à Clermont, le 12 décembre 2019

Le Président de séance,

Olivier FERREIRA

a

.